

## CHRONIQUE DE LA RECHERCHE

### LES THÉORIES DE LA RÉGULATION : PARIS, BARCELONE, NEW YORK.. RÉFLEXIONS AUTOUR DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES THÉORIES DE LA RÉGULATION, BARCELONE, 16-17-18 JUIN 1988

Pourquoi en dépit des craintes renouvelées, récemment réactivées par le krach d'octobre 1987, la crise actuelle n'est-elle pas la répétition de celle de 1929 ? Comment expliquer que la forte croissance de l'après-Seconde Guerre mondiale ait débouché, dans les années soixante-dix, sur une période d'incertitude et de détérioration des principaux indicateurs économiques ? A la fin des années quatre-vingts, les économies capitalistes ont-elles surmonté ces difficultés ? Enfin, comment rendre compte des stratégies et évolutions finalement très contrastées qui caractérisent les États-Unis, le Sud-Est asiatique et l'Europe ? S'interroger sur les spécificités historiques et nationales de la croissance et des crises, telle est la question centrale qu'explorent les problématiques de la régulation. Le présent article propose une synthèse, en forme de bilan et de perspectives, des recherches menées sur ce thème depuis plus d'une décennie. A l'origine, essentiellement françaises puis européennes, elles commencent à susciter un certain intérêt en Amérique du Nord comme en Amérique latine. En témoigne l'écho rencontré par le premier Colloque international sur les théories de la régulation qui s'est tenu en juin 1988 à Barcelone.

Émergeant progressivement, à partir des années soixante-dix, les théories de la régulation s'inscrivent à l'entrecroisement de diverses traditions en matière de recherche en sciences sociales. Tout d'abord, elles visent une critique du marxisme orthodoxe, en ce qu'elles rejettent l'idée de lois générales, transhistoriques qui s'appliqueraient à tous les systèmes socio-économiques. Ces problématiques mobilisent ensuite les acquis du structuralisme, en ce qu'il fournit une base renouée aux concepts de rapport de production, mode de production, etc. Pourtant, un même rapport social peut revêtir des formes historiquement différentes, qui ne sont pas sans importance dans la configuration des classes sociales et le type de dynamique économique. Enfin, prenant au sérieux le caractère historique du capitalisme, ces approches ont trouvé dans l'École des Annales une source d'inspiration : partant d'une critique du marxisme quelque peu fossilisé de l'entre-deux-guerres, les pères fondateurs ont montré comment la dynamique économique du cycle comme les grandes crises étaient dépendantes de l'état des structures productives et des rapports sociaux.

Sur ces bases ont été développées les notions clés de formes institutionnelles,

de rapport salarial, de régime d'accumulation, de modes de régulation, leur conjonction définissant un mode de développement. Confrontée à l'histoire des États-Unis et des principaux pays européens, mais aussi de quelques pays d'Amérique latine, cette construction a livré des éléments de réponses aux trois questions initiales. Ainsi, si le krach d'octobre 1987 n'a pas débouché rapidement sur la dépression attendue, c'est que le mode de développement américain contemporain n'est plus celui de l'entre-deux-guerres : la chronologie des deux crises est donc tout à fait différente et finalement les relations croisées entre sphères financières et accumulation en ont été altérées. De même, les différents pays capitalistes avancés n'explorent pas des stratégies identiques dans la recherche d'un nouveau mode de développement : la spécificité des compromis sociaux, l'inégale adhésion aux nouvelles méthodes de production, des choix de politique économique parfois opposés sont à l'origine de performances macroéconomiques fort inégales aux États-Unis, au Japon, en Europe. Enfin, les facteurs et le déroulement de la crise se lisent en creux dans le mode de développement antérieur : progressivement les contradictions et déséquilibres ne peuvent plus être contenus par le jeu des formes institutionnelles et du mode de régulation. Les forces d'hier deviennent les faiblesses d'aujourd'hui et vice versa, bien qu'aucune loi générale ne prévale en la matière. Voilà l'essentiel du message que proposent les théories de la régulation et dont on proposera ici un argumentaire synthétique.

Dès lors, le présent texte entend d'abord actualiser certains développements intervenus depuis la parution en 1986 de mon ouvrage *La Théorie de la régulation : une analyse critique* (Paris, La Découverte). Il esquisse ensuite un premier bilan, partiel et provisoire, des principaux enseignements que livre le premier Colloque international exclusivement consacré à ce thème, qui s'est tenu à Barcelone en juin 1988. Enfin, il explicite les relations multiformes qu'entretiennent les approches de la régulation avec la dynamique du capitalisme américain et certains travaux récents de l'école radicale outre-Atlantique.

#### LE FORDISME : UNE NOTION CENTRALE MAIS MAL COMPRISE

La rencontre de Barcelone a tout d'abord permis que se manifeste clairement la variété des groupes et des problématiques qui se rattachent à un sens ou à un autre de la problématique de la régulation. La contribution de Robert Jessop, « Regulation Theories in Retrospect and Prospect », ne distingue pas moins de sept écoles qui s'échelonnent de la construction de Paul Boccara, aux travaux initiateurs de l'école grenobloise, puis au groupe parisien, sans oublier les variantes rémoise, néerlandaise ou allemande. Que ce point de vue soit apporté par un observateur extérieur au « microcosme » français est particulièrement éclairant. Plus encore, ce même auteur propose l'équivalent d'un plus petit commun multiple, à savoir le noyau des hypothèses et méthodes que partagent la plupart des courants.

On peut regretter que la discussion ne se soit pas suffisamment concentrée sur cette question centrale. Nombre d'interventions orales se sont épuisées en querelles franco-françaises de recherche de paternité. Nos collègues étrangers ont suivi ces débats byzantins, soit avec ironie, soit avec fatalité, considérant sans doute que c'était une coutume typiquement française. Pour qui ne prétend à aucun droit d'antériorité — mes recherches dérivent clairement de celles de l'école grenobloise et de la thèse fondatrice de Michel Aglietta — il est plus facile d'avancer que, très probablement, les problématiques de la régulation n'auraient pas connu la diffusion dont témoigne le Colloque de Barcelone sans les avancées et le début de systématisation de l'école parisienne. Il en est une preuve indirecte : n'est-il pas devenu courant d'assimiler problématiques de la régulation et fordisme ? Que ce soit à tort ou à raison, cette notion a été proposée puis développée par Michel Aglietta, Alain Lipietz, B. Coriat... et jamais ou peu reprise, voire même sévèrement critiquée par la plupart des autres courants de la régulation. L'ampleur et l'intensité des discussions consacrées au fordisme suggèrent que cette contribution n'est finalement pas si mineure.

En effet, une conclusion convergente de nombre de recherches en termes de régulation est d'attribuer la croissance de l'après-Seconde Guerre mondiale à un régime d'accumulation largement original : le développement de la section des moyens de production va de pair avec la modernisation de la section des biens de consommation dont le dynamisme est stimulé par un compromis capital-travail apparemment sans précédent. Aux directions patronales, l'initiative de remodeler le travail conformément aux méthodes de l'organisation scientifique, aux syndicats, par la grève et/ou la négociation, le soin de faire bénéficier les salariés des gains de productivité correspondants. Cette hypothèse, qui ouvre sur un certain nombre de recherches historiques ou d'enquêtes sociologiques, a donné lieu à nombre de malentendus. Tentons de lever certains d'entre eux.

Donner le nom du célèbre constructeur automobile de Detroit à un régime d'accumulation, concept marxiste s'il en est, peut sembler paradoxal et contre nature. Les historiens, qui se sont penchés sur la politique de haut salaire menée par Ford dans les années vingt, diagnostiquent pour l'essentiel une stratégie de limitation de la rotation de la main-d'œuvre, par création d'un écart de salaire suffisant par rapport aux emplois alternatifs. Les tenants du salaire d'efficience pourraient même y trouver un exemple historique significatif en faveur de l'hypothèse qui fait des hauts salaires un moyen de contrôle de l'intensité du travail et de stimulation des salariés. Quant à Gramsci, qui fut le premier à proposer la notion de fordisme, il insistait pour sa part sur le rôle moralisateur et intégrateur que devait promouvoir une politique de hauts salaires : lutter contre l'alcoolisme et ses conséquences néfastes sur l'organisation industrielle, stabiliser la famille ouvrière, tels étaient de fait les objectifs clés poursuivis par Ford.

Bref, ce serait une illusion de prendre pour argent comptant les déclarations de l'industriel américain lorsqu'il proposait que les salariés deviennent les consommateurs des produits mêmes qu'ils contribuaient à produire. En fait, ces visées ne détruisent en rien la notion de fordisme qui vise à caractériser les conditions macroéconomiques de l'accumulation. Les objections précédentes ne font qu'illustrer la complexité du passage de l'entreprise, fût-elle grande, à l'économie tout

entière. Si, en effet, les branches modernistes se bornent à créer un différentiel de salaire, le nouveau modèle de consommation ne pourra se diffuser à l'ensemble des salariés et constituer une norme qui soit en accord avec les impératifs de la production de masse elle-même. Certes l'extraordinaire baisse du prix relatif des Ford T permit leur diffusion, y compris chez les salariés. Pourtant le fordisme, comme régime d'accumulation, suppose une relative homogénéisation de la progression des salaires, quelle que soit la position hiérarchique et la qualification des travailleurs, pas seulement de hauts salaires à Detroit.

Dès lors, l'initiative de patrons modernistes se doit d'être complétée par un ensemble d'institutions qui mettent en œuvre la solidarité de la progression salariale : aux États-Unis, le « collective bargaining » se prolonge dans le « connective bargaining » qui, partant des secteurs de l'automobile, propage les augmentations de revenu aux secteurs non syndiqués puis aux employés du secteur public. Telle est la condition d'un synchronisme d'évolution des normes de production et de consommation. Il ne suffit donc pas d'un innovateur fordiste pour que s'établisse le fordisme. Une recherche historique portant sur l'entreprise française Renault (l'équivalent, toutes proportions gardées, de Ford) montre à l'évidence l'ampleur du divorce qui peut survenir entre avancées au plan micro-économique et retard des formes institutionnelles et du mode de régulation globale. Entre les deux guerres, des luttes syndicales conduisent effectivement au principe d'un contrat salarial garantissant une quasi-indexation par rapport aux prix et un certain partage des gains de productivité. Mais comme l'accord se limite à Renault, ce dernier se trouve pénalisé par la concurrence, perd des parts de marché, de sorte que se renverse la position de force des salariés. Il faudra attendre l'après-Deuxième Guerre mondiale pour que Renault occupe le rôle moteur dans la formation du salaire moyen. Alors, le dynamisme de la productivité se manifestera par une progression sensiblement équivalente du salaire réel, donc de la consommation et par voie de conséquence de l'investissement, le salariat devenant alors la forme dominante d'activité. En d'autres termes, le fordisme n'a de sens qu'au niveau de l'économie tout entière, quitte à faire quelques violences à l'intuition initiale que véhicule la référence au pionnier de Detroit.

#### CONTINUITÉ DU SYSTÈME TECHNIQUE, VERSUS CHANGEMENT DU MODE DE RÉGULATION

Il est une seconde objection majeure : le concept de fordisme introduit une discontinuité discutable dans une évolution technologique marquée par l'épanouissement du système américain par opposition à la manufacture anglaise. Dans le cas des États-Unis, il est difficile d'opposer une accumulation intensive à un autre régime plus extensif, de la seule observation des mutations dans l'organisation du travail industriel. Parallèlement, les tendances de la productivité

apparente du travail comme globale des facteurs font plus apparaître de continuités que de ruptures, même si ces dernières ne sont pas totalement absentes dans les années vingt par exemple.

Sur ce point, en effet, les évolutions américaines sont notablement différentes de celles des pays européens et du Japon : leur adhésion à l'« american way of life » après 1945 avait entraîné un rattrapage par rapport aux normes de production et de consommation du nouveau continent ; en conséquence, la rupture des tendances de la productivité y est marquée et ressort sans difficulté d'une analyse statistique. Néanmoins, l'hypothèse du passage au fordisme n'est pas à rejeter pour les États-Unis. D'une part, les histoires de l'organisation productive (D.A. Hounshell, 1984, *From the American System to Mass Production 1800/1932*, New York, John Hopkins University Press) montrent de notables organisations tout particulièrement aux alentours des années trente et vingt. De décennie en décennie, la plus ou moins grande vigueur de l'accumulation explique des pulsations dans la progression de la productivité. En outre, les séries macroéconomiques de l'après-guerre manifestent une atténuation de l'ampleur et de la durée des traditionnels « business cycles », indice d'une mutation du mode de régulation.

Enfin, des réflexions plus théoriques formalisant les divers régimes d'accumulation montrent que le même mode d'obtention de la productivité peut se combiner avec des régimes de demande différents conduisant ainsi à des dynamiques de long terme contrastées (R. Boyer, 1988, « Formalizing with Growth Regimes », in G. Dosi *et al.*, *Technical Change and Economic Theory*, Londres, Pinter). Dans ces conditions, continuités et lenteurs des mutations techniques et discontinuités du mode de régulation ne sont pas nécessairement contradictoires. Sur ce point, cette approche rejoint la théorie mathématique des catastrophes : dans des systèmes dynamiques même simples, mais non linéaires, une variable de contrôle évoluant continûment peut engendrer une évolution discontinue des variables endogènes. L'hypothèse fordiste mérite considération pour les États-Unis, même si les évidences empiriques proposées initialement par Michel Aglietta appellent un renouveau des recherches, à la lumière des travaux historiques et des séries macroéconomiques de longue période les plus récentes. Tel est le message qui se dégage des sessions du Colloque de Barcelone qui ont été consacrées aux problèmes méthodologiques comme à l'évaluation de la notion de fordisme.

#### UN RÉGIME D'ACCUMULATION N'EST PAS SEULEMENT UN PROCÈS DE PRODUCTION

Une troisième critique d'ordre méthodologique souligne l'ambiguïté du passage micro-macro qu'opère le concept de fordisme. A des fins de vulgarisation, certaines présentations des approches de la régulation adoptent parfois une double simplification. D'un côté, le procès de travail est supposé être l'alpha et l'oméga, au point d'occulter les autres déterminants du régime d'accumulation. D'où la tentation d'inférer, de la présence de méthodes fordienne dans certains secteurs

ou entreprises, la vraisemblance d'un mode de développement fordiste, à d'éventuelles nuances près. D'un autre côté, selon un reproche en quelque sorte symétrique, on a pu nier la pertinence du concept de fordisme à partir de la constatation qu'aucune des entreprises dominantes n'obéissait à ces principes canoniques.

Concernant le premier point, les relations de production — en l'occurrence le rapport salarial — se sont avérées jouer un rôle déterminant dans la succession des régimes d'accumulation. Mais il serait erroné de lire le rapport salarial à partir du seul procès de travail : une production de masse mettant en jeu les machines transferts et les lignes de montage peut fort bien être associée à une absence de contractualisation longue de la relation salariale, caractéristique essentielle du fordisme. C'est pour cette raison que les concepts de taylorisme sanguinaire ou de fordisme périphérique ouvrent une piste plus périlleuse que fructueuse. Sous le prétexte que l'entreprise Ford est établie au Brésil, peut-on pour autant établir une similarité des régimes d'accumulation brésilien et américain ? Des recherches plus approfondies conduisent, au contraire, à caractériser comme original le mode de développement des nouveaux pays industrialisés. Sans compter que l'horizon temporel sur lequel opèrent les décisions d'accumulation, tout comme les formes de la concurrence et le régime monétaire constituent des éléments essentiels du mode de régulation associé au fordisme.

Pour leur part, les enquêtes portant sur les entreprises ont fait ressortir la complexité des médiations par lesquelles une forme dominante d'organisation de la production fait sentir ses effets au niveau macroéconomique. Il aurait été commode d'imaginer que le fordisme était l'extrapolation par homothétie de la grande entreprise automobile. De fait, les relations entre ces deux niveaux d'observation supposent une analyse plus rigoureuse. D'une part, on l'a vu, quelques entreprises modernistes peuvent ne pas être suffisantes pour impulser le régime d'accumulation fordien. D'autre part, ce régime n'a pas toujours pour base la chaîne de montage de biens de consommation durables. Enfin, dernier paradoxe, le succès même des méthodes fordiennes dans les secteurs industriels peut être associé à l'essor de branches s'affranchissant presque totalement de leur logique, le bâtiment et la construction, tout comme les services constituant deux exemples frappants d'une telle déconnexion.

En fait, il faut concevoir le fordisme comme un idéal type imposant sa logique au niveau de l'accumulation prise dans son ensemble, non pas comme un principe exclusif et unique d'organisation de l'ensemble de la production. Pour sa part, le mode de régulation enregistre toutes les spécificités sectorielles et nationales qui rendent compte du processus d'ajustement de la production et de la demande sociales.

#### LA CRISE DU FORDISME : MIRAGE OU RÉALITÉ ?

Si l'on admet que, même imparfait, le concept fordisme aide à cerner un aspect

important des économies capitalistes contemporaines, obtient-on pour autant une caractérisation pertinente de la crise actuelle ? Nombre d'objections ont été émises à cet égard en 1988, au Colloque de Barcelone, par Robert Brenner, « The Regulation Approach : A historical Viewpoint », Michael Bernstein, « The Great Depression and Regulation Theory : A North American Perspective », Gérard Duménil, Dominique Lévy, « Theory and Facts. What Can We Learn from a Century of History of the U.S. Economy ? » et par beaucoup d'autres intervenants. Pourquoi le ralentissement de la croissance et les récessions conjoncturelles sont-elles synchronisées alors que le fordisme est à un stade d'inégale maturité dans les divers pays ? Un lent épuisement du potentiel de productivité est-il à même d'expliquer une brusque rupture ? Quelles sont les preuves empiriques à propos des limites sociales et économiques du régime d'accumulation de l'après-guerre ? Autant de questions incomplètement résolues mais sur lesquelles des avancées récentes ont été réalisées.

Pour l'essentiel, la remarquable synchronisation conjoncturelle, observée depuis les années soixante-dix, tient au caractère de plus en plus international que revêt l'accumulation. Si le ralentissement des gains de productivité, la chute du taux de profit apparaissent d'abord aux États-Unis, dès la fin des années soixante, les pressions inflationnistes par lesquelles la crise rampante se manifeste se transmettent aux autres pays, tout en mettant en péril la stabilité du système monétaire international. La conduite des politiques contracycliques d'inspiration keynésienne s'en trouve contrariée, au point de perdre progressivement une large part de leur efficacité. Dès lors, se superposent deux crises, l'une lente et quelque peu cachée concerne les principes mêmes de l'accumulation, l'autre beaucoup plus visible et brusque modifie les principaux enchaînements affectant l'inflation, l'emploi et les déséquilibres budgétaires et extérieurs. Néanmoins, ces deux déterminations de la crise ne sont pas indépendantes : n'est-ce pas la logique du modèle fordien que de rechercher des rendements d'échelle dans l'expansion rapide de marchés d'abord nationaux, ensuite internationaux ? Par suite, depuis la Seconde Guerre mondiale, les régimes nationaux de croissance ont progressivement évolué de la complémentarité à la concurrence, de sorte que les propriétés de stabilisation quasi automatique à l'échelle internationale s'en trouvent compromises. De ce fait, dans une analyse plus complète, les deux sources de la crise se conjuguent et peuvent être ramenées au régime d'accumulation fordiste, même si, naturellement, la nature de la création monétaire, de l'insertion internationale et de la politique économique propre à chaque État-Nation doivent être prises en compte et pas seulement la dialectique normes de production/normes de consommation.

Dès lors, on dispose sans doute d'une piste pour rendre compte de l'apparent paradoxe d'évolutions brutales au sein d'un mode de développement dont les caractéristiques structurelles ne sont que lentement affectées par le jeu même des contradictions qu'il suscite. Il est vrai, en effet, que les simulations opérées à l'aide de modèles sectionnels portant respectivement sur la France (H. Bertrand, 1983, « Accumulation, régulation, crise : un modèle sectionnel théorique et appliqué », *Revue économique*, 34, 2) et les États-Unis (M. Juillard, 1988, « Un schéma de reproduction pour l'économie des États-Unis : 1948-1980. Une tentative de

modélisation et de quantification », Thèse, Université de Genève, juillet) livrent plutôt une tendance au ralentissement de la croissance, et non pas les évolutions conjoncturelles marquées observées à la suite des chocs et contre-chocs pétroliers. Force est donc de mobiliser des facteurs explicatifs qui dépassent le seul régime d'accumulation entendu au sens strict : évolution des termes de l'échange entre matières premières et énergie et produits manufacturés ; redéfinition de la hiérarchie internationale en matière de production manufacturière ; lente remise en cause de certaines des bases de l'hégémonie américaine à défaut de son expression monétaire, le dollar comme pivot du système international. Cependant, dans une analyse plus complète il serait possible d'endogénéiser ce qui, dans un premier temps, apparaît comme exogène. La division internationale du travail, loin d'être extérieure au fordisme, en devient progressivement l'expression, au point de susciter de nouveaux déséquilibres.

Telle est sans doute l'une des pistes de recherches les plus prometteuses, qu'ont déjà commencé à explorer A. Lipietz et J. Mistral. Il est vrai que la compréhension du régime international doit encore progresser considérablement si l'on entend donner une base solide au développement des approches en termes de régulation. L'actualité des années quatre-vingts montre assez l'urgence d'un tel programme. Par exemple, les politiques monétaires des pays dominants continuent à être arrêtées en fonction d'objectifs surtout intérieurs, fussent-elles limitées par la conjoncture internationale : lutte contre les risques d'une renaissance de l'inflation (Angleterre, R.F.A.), tentative de résorption du déficit extérieur (les États-Unis). Leur conjonction au niveau international peut accentuer l'instabilité qui caractérise les échanges, à travers, par exemple, une escalade des taux d'intérêt. Dans la dialectique du national et de l'international, les recherches régulationnistes ont longtemps privilégié le premier de ces termes, il importe aujourd'hui d'explorer le second. C'est d'ailleurs dans cette direction que se développent les recherches de Michel Aglietta (1986, *La Fin des devises clés*, Paris, La Découverte) dont on connaît le rôle dans le lancement de cette problématique.

Quant aux preuves empiriques de la crise du fordisme, elles sont loin d'être inexistantes, même si s'impose une intensification des recherches en la matière. Ainsi, les travaux économétriques de Michel Juillard (déjà cités) font ressortir une rupture de la productivité aux alentours de l'année 1967 : par rapport aux régularités passées, on enregistre depuis lors une décélération marquée et significative qui annule presque les gains de productivité au niveau de l'économie considérée dans son ensemble. De même, au début des années soixante-dix, le salaire réel lui-même enregistre un décrochage vers le bas ; de sorte que obtention aussi bien que distribution des gains de productivité s'en trouvent affectées. La vraisemblance d'un tel changement est largement confortée par une analyse plus institutionnelle. Le « collective » comme le « connective bargaining » éclatent (B. Coriat, 1985, « L'emploi dans les stratégies négociées d'automatisation : le modèle automobile américain », dactylographié, Paris, C.R.E.S.S.T.), comme en témoignent l'accroissement des différentiels de salaires, la perte d'influence syndicale et la poursuite de concessions salariales en dépit de la plus longue phase d'expansion depuis la Seconde Guerre mondiale. Pour caractériser d'un mot le



nouveau régime en voie d'émergence, le capitalisme américain serait en transition vers un régime d'accumulation extensive avec consommation de masse.

TABLEAU : QUATRE RÉGIMES D'ACCUMULATION ENTRE THÉORIE ET HISTOIRE

Nature de l'accumulation Nature de la consommation	A dominante	
	Extensive	Intensive
Peu intégrée au capitalisme	Économie anglaise XVIII <sup>e</sup> -Début XIX <sup>e</sup> ①	Économie américaine XIX <sup>e</sup> siècle ②
Très intégrée au capitalisme	Économie américaine Dernier tiers XX <sup>e</sup> siècle ④	Économies de l'O.C.D.E. Après 1945 ③

Si l'on convient de caractériser chaque régime à l'intersection d'une modalité d'organisation de la production et de reproduction des salariés, alors les États-Unis exploreraient depuis les années soixante-dix un modèle sans précédent historique. Les salariés seraient de plus en plus dépendants du capitalisme pour leur consommation, alors que les limites sociales et économiques de l'organisation manufacturière fordiste et le gonflement des services buteraient sur la difficulté de la prolongation de la logique de l'accumulation intensive, qui avait été si efficace. Considéré sur plus de deux siècles, le capitalisme parcourrait ainsi l'équivalent d'une spirale, étendant successivement les méthodes de production et révolutionnant le mode de vie. Dès lors, l'accumulation peut-elle durablement demeurer à dominante extensive avec consommation de masse et succéder au fordisme ? Rien n'est moins sûr puisque le Japon et le Sud-Est asiatique d'un côté, l'Europe de l'autre, paraissent plutôt engagés dans le renouvellement de l'accumulation intensive avec consommation de masse, grâce à la recherche de nouveaux supports de productivité et d'une nouvelle transformation du mode de vie industriel.

Pour sa part, le modèle américain manifesterait un dynamisme de la consommation qui s'alimente non seulement de l'essor du crédit, mais de la multiplication des sources de revenu pour une même famille : la forte croissance du travail féminin, surtout tertiaire, irait de pair avec la transformation en marchandises de services antérieurement domestiques. Parallèlement, des emplois à haut revenu coexisteraient avec d'autres à temps partiels, caractérisés par des salaires bien inférieurs à ceux de l'industrie (B. Bluestone, B. Harrison, 1987, « The Growth of Low-Wage Employment, 1963-1986 ». *American Economic Association Meeting*,

Chicago). Dès lors, le remarquable dynamisme des créations d'emploi, tant admiré en Europe, tiendrait pour une large part à l'approfondissement du dualisme, ou plus exactement de la multiplication des statuts salariés, dérogeant par rapport à la formule canonique du rapport salarial fordiste (S. Rosenberg, 1988, « The Restructuring of the Labor Market, the Labor Force and the Nature of Employment Relations in the United States », Colloque de Barcelone). Autant d'indices qui plaident en faveur de l'hypothèse d'un changement du régime d'accumulation en rupture avec l'*American way of life* antérieur en ce qu'il suppose une différenciation des modes de vie fondée sur de fortes inégalités de revenus (B. Steinberg, 1986, « Le reaganisme et l'économie américaine dans les années 1980 », *Critiques de l'économie politique*, avril-juin).

Le mode de régulation s'en trouverait déstabilisé, puisque la plupart des formes institutionnelles et des régularités qu'elles impulsent reposaient sur la dynamique fordiste. Une politique monétaire accommodante, lubrifiant de la croissance économique, avait débouché sur l'accélération de l'inflation, la montée des tensions financières aux États-Unis comme à l'échelle internationale. Sous leurs effets conjugués, depuis 1971, le régime monétaire a éclaté, sans que pour l'instant le processus d'essais et d'erreurs ait débouché sur une nouvelle configuration viable à long terme (R. Guttman, 1987, « Changing of the Guard at the Fed », *Challenge*, November-December, p. 4-9). Parallèlement, les compromis institutionnalisés qui régissaient les dépenses publiques et la fiscalité garantissaient en moyenne sur un cycle l'équilibrage du budget de l'État. Ce n'est plus le cas lorsque s'épuise l'accumulation intensive : les dépenses poursuivent leur croissance, alors que l'assiette fiscale voit sa croissance décélérer, d'où un déficit qui doit faire appel à la création monétaire ou/et à l'épargne étrangère, dans la mesure où les ménages tentent de maintenir leur niveau de vie par une réduction de leur épargne financière. Pour les États-Unis, le déficit extérieur apparaît comme la conséquence logique de ces transformations : la perte de compétitivité structurelle de l'industrie manufacturière, encore aggravée par les montagnes russes du taux de change, se conjugue avec le maintien d'une forte croissance de la demande intérieure. Dès lors, apparaît une forte incompatibilité entre la conduite de la politique américaine à des fins internes et la viabilité du régime international qui suppose un minimum de stabilité des taux de changes, la continuité dans les règles du commerce international et la possibilité de remboursement des pays les plus endettés.

Quitte à surprendre le lecteur qui adhérerait à l'optimisme que véhiculent les rapports des organismes internationaux sur la conjoncture des années 1989 et 1990 (*Perspectives de l'O.C.D.E.*, juin 1989), les régulationnistes sont tentés de maintenir leur diagnostic : entrés en crise depuis la fin des années soixante, les États-Unis ne sont pas encore parvenus à un régime d'accumulation viable qui, en outre, préserve leur position hégémonique dans le système international. Qu'au milieu de l'année 1988 le chômage atteigne le niveau le plus faible depuis les années soixante-dix ne dément pas nécessairement le diagnostic de crise structurelle. Certes, nombreuses ont été les transformations dans les rapports de concurrence, les relations capital/travail, les changements monétaires, les basculements dans les priorités budgétaires, les réformes fiscales. Pourtant, il n'est pas assuré

que leur conjonction définisse un mode de développement susceptible de se substituer au fordisme : trop d'incertitudes pèsent encore sur les formes institutionnelles, sans même compter l'ampleur des déséquilibres macroéconomiques à résorber ?

#### UNE MÉTHODE PLUS QU'UNE THÉORIE DU SEUL FORDISME

En effet, il faut souhaiter que le Colloque de Barcelone, par la diversité des thèmes et des méthodes abordés par les cent soixante communications qu'il comportait, lève l'ambiguïté majeure qui a trop souvent marqué la diffusion des problématiques de la régulation : pour beaucoup, elles se résument et se réduisent à une analyse du fordisme. C'est oublier les contributions à la compréhension des petites économies ouvertes, le début de caractérisation des régimes d'accumulation en Amérique latine, l'essor des études spatiales inspirées par la régulation, la volonté des spécialistes des sciences politiques de dépasser une approche trop strictement économique de la régulation. Par exemple, ne faut-il pas traiter pleinement la famille, comme forme qui ne saurait se rattacher au seul rapport salarial ? Autant de thèmes qui furent la base des plus stimulantes des sessions du premier Colloque international sur la régulation.

Les quelques développements qui précèdent ont d'ores et déjà suggéré que ce dernier n'était que l'une des formes historiques de l'accumulation, précédée par d'autres et qui trouvera sans doute un successeur lorsque la présente crise sera surmontée si elle finit par l'être. Dans le passé déjà, l'analyse ne s'était pas limitée aux économies capitalistes de vieille industrialisation. Menée dans des formations sociales fort différentes, elle avait fait ressortir une grande variété des modes de développement : économie de rente pétrolière (R. Hausmann, 1981, « State Landed Property, Oil Rent and Accumulation in Venezuela : An Analysis in Terms of Social Relations », Doctoral thesis, Cornell University) ou agricole (G. Hillcoat, 1976, « La crise des modèles de développement en Amérique latine. De la substitution d'importations à l'économie tournée vers l'extérieur », Thèse, Paris), petite économie capitaliste ouverte (I. Cassiers, 1986, « Croissance, crise et régulation en économie ouverte. La Belgique entre les deux guerres », Ph. D. Thesis, Université catholique de Louvain), économie des pays dépendants (C. Ominami, 1980, « Croissance et stagnation au Chili : éléments pour l'étude de la régulation dans une économie sous-développée », Ph. D. Thesis, Université Paris X-Nanterre) introduisent autant de modes de développement qui n'ont que peu de rapports avec le fordisme, fût-il périphérique, entravé ou inachevé.

En d'autres termes, la notion de fordisme constitue un point d'arrivée, au demeurant provisoire et soumis aux limitations que l'on vient de souligner. Il n'est pas le point de départ, encore moins l'expression de l'intégralité des résultats obtenus. S'il en était besoin, l'extraordinaire variété des recherches s'inspirant de l'un ou l'autre des courants régulationnistes est clairement ressortie de la première rencontre internationale. C'est déjà ce que soulignait la synthèse tentée par *La*

*Théorie de la régulation*, parue en 1986 aux éditions La Découverte. Il s'agit d'une méthode d'analyse et non pas d'une théorie achevée qui constituerait une alternative aux constructions beaucoup plus ambitieuses, qu'elles soient d'inspiration néo-classique ou marxiste. Ceci explique que la problématique soit ouverte à une nouvelle génération de recherches. Signalons quelques grandes interrogations.

Si le processus de sortie des grandes crises dépend du résultat des stratégies et des luttes portant sur les formes d'organisation régissant l'activité économique, et si l'on récuse tout déterminisme strict par l'économique ou le technologique, comment avancer dans la compréhension de ces épisodes cruciaux ? Entre le hasard et la nécessité, n'y a-t-il pas place pour une analyse socio-politique explicitant les déterminants qui façonnent les devenirs des formes institutionnelles ? C'est une ouverture sur celles des recherches de sciences politiques qui se sont fixé un tel objectif (A. Noël, 1988, « Action collective, partis politiques et relations industrielles : une logique politique sur le thème de la régulation », Colloque de Barcelone ; D. Drache, H. J. Glasbeek, 1988, « The New Fordism in Canada : Capital's Offensive, Labour's Opportunity », Colloque de Barcelone). Au passage, il convient de souligner un domaine où les recherches ont été particulièrement actives et, semble-t-il, fructueuses : celui de l'économie et de la sociologie urbaines. Initiés par les travaux d'Alain Lipietz, ils ont trouvé un écho et un approfondissement certains aux États-Unis (M. Storper, A. J. Scott, 1988, « The Geographical Foundations and Social Regulation of Flexible Production Complexes », Colloque de Barcelone).

Le puzzle que constituent les grandes crises pourrait être éclairé utilement par des recherches historiques nouvelles. Dans la majorité des cas, les travaux sur la régulation se sont appuyés sur les résultats de synthèses historiques ou de monographies menées selon de tout autres problématiques. Par ailleurs, la disponibilité de séries économiques originales ainsi qu'un traitement statistique plus poussé ont jeté quelques doutes sur nombre de caractérisations, concernant en particulier les origines et les enjeux de la crise de 1929 aux États-Unis (G. Duménil, D. Lévy, 1988, Colloque de Barcelone, déjà cités). Parallèlement, peut-on formuler une gamme de modèles macroéconomiques incorporant les déterminants aussi bien réels que financiers de l'accumulation, tout en corrigeant certaines lacunes que de précédentes formalisations présentaient ? Telle est, sans doute, l'une des tâches les plus importantes à laquelle, souhaitons-le, des chercheurs spécialistes de l'histoire économique et sociale pourront se consacrer, de part et d'autre de l'Atlantique.

#### VERS DE NOUVELLES CONVERGENCES THÉORIQUES ?

Il est ainsi clair que les approches de la régulation ne constituent qu'une première ébauche qui appelle de fructueuses confrontations avec des problématiques autres, certaines voisines, d'autres plus lointaines. Le Colloque de Barcelone a montré que le programme qu'esquissait l'ouvrage de 1986 a connu un début de

réalisation. Nombre de convergences, certaines intentionnelles et connues de longue date, d'autres plus surprenantes se sont ainsi fait jour. Il est significatif que les chercheurs américains aient été aussi nombreux que leurs collègues français à présenter des communications. Soulignons quelques-unes de ces convergences, voire de « joint ventures ».

Tout d'abord, le renouveau des recherches radicales n'a pas manqué d'explorer sensiblement les mêmes questions que les économistes critiques européens. Parmi les explications de l'essor et de la crise du régime de l'après-guerre, celles de S. Bowles, D. Gordon, Th. Weiskopf (1986, *L'Économie du gaspillage*, Paris, La Découverte) et de R. Edwards, D. M. Gordon, E. Reich (1982, *Segmented Work, Divided Workers : The Historical Transformation of Labor in the U.S.*, Cambridge University Press) mettent l'accent sur la spécificité du compromis capital/travail, celui entre les citoyens et l'État autour de l'État du Bien-être, enfin, la *pax americana* comme principe de hiérarchisation et d'organisation des relations internationales. L'homologie avec les notions de rapport salarial fordiste, de compromis institutionnalisé et de régime international de croissance est évidente. Pour sa part, la notion de *Social Structure of Accumulation* apparaît comme l'équivalent du régime d'accumulation ou du mode de développement. Autre similitude, les intuitions tirées de l'analyse des rapports sociaux fondamentaux débouchent sur la confection d'indicateurs statistiques, certains classiques tels le salaire réel, la productivité, le taux de profit, d'autres plus originaux tel le *Cost of Job Loss* introduit par l'école radicale américaine.

Le diagnostic de crise structurelle est aussi commun aux deux approches, ce qui les distingue de nombre de théories macroéconomiques traditionnelles pour lesquelles l'expansion initiée après 1983 marquerait le retour à une croissance forte et durable. Les propositions de politique économique elles-mêmes ne sont pas sans ressemblances puisqu'elles insistent sur l'impératif de démocratie, tout particulièrement en matière de relations capital/travail. Pourtant subsistent de notables différences qui ne sont pas sans liens avec les caractéristiques institutionnelles des États-Unis d'un côté, des pays européens de l'autre. De même, les espoirs mis dans une croissance tirée par les salaires, proposition centrale de *L'Économie du gaspillage*, ont été cruellement déçus par nombre d'expériences sociales démocrates en Europe, la relance française de 1981-1982 étant éclairante à plus d'un titre. Diverses confrontations ont déjà eu lieu entre ces deux problématiques, donnant même l'occasion de travaux communs (S. Bowles, R. Boyer, 1988, « Labor Discipline and Aggregate Demand : A Macroeconomic Model », *American Economic Review*, 78, 2, May, p. 395-400) ou d'études économétriques inspirées par Th. Weiskopf (1988, « The Effect of Unemployment on Labour Productivity : An International Comparative Analysis », *International Review of Applied Economics*, 1, 2, June, p. 127-151) et menées en parallèle par I. Peaucelle, P. Petit (1988, « Croissance économique, profit et formes de motivations salariales : l'incidence de la protection sociale », Colloque de Barcelone).

En matière d'analyse institutionnelle de l'organisation des firmes et de relations de travail, un autre rapprochement s'impose : de longue date les travaux de M. Piore et P.B. Doeringer (1972, *Internal Labor Markets and Manpower Analysis*, Lexington), ont explicité les conséquences macroéconomiques d'une

relation salariale qui s'affranchit partiellement de la pression de court terme qu'exerce le marché du travail. On doit à Michael Piore d'avoir établi une jonction entre la tradition américaine d'analyse des relations industrielles et les problématiques de la régulation. Plus récemment encore, en collaboration avec Ch. Sabel, il a analysé tout à la fois l'histoire et le futur des rendements d'échelle et des économies de variété et de leurs conséquences sur l'organisation industrielle. L'hypothèse d'un basculement vers une spécialisation flexible a stimulé en retour nombre de réflexions des régulationnistes (R. Boyer, B. Coriat, 1986, « Technical Flexibility and Macrostabilisation », *Ricerche Economica*, XL, 4, octobre-décembre, p. 771-835). Néanmoins le pronostic différerait : l'introduction d'une plus grande variété des produits désignerait un nouvel épisode de la production de masse et non pas son abandon. C'est autour de cette question que s'est nouée l'une des plus stimulantes discussions lors du Colloque de Barcelone.

Un dernier rapprochement avec les problématiques en termes de *Systems of Governance* s'impose. Initialement inspirées par la théorie des coûts de transaction, elles se sont enrichies et ont donné lieu à des comparaisons sectorielles et internationales fructueuses. Elles font apparaître le rôle respectif des facteurs propres au secteur (nature de la technologie, structure des marchés et degré d'internationalisation) et des déterminants socioéconomiques tenant à des choix, souvent propres à chaque formation sociale (G. Hollingsworth, 1988, « Comparing Capitalist Economies : Variation in the Governance of Sectors », ronéotypé, University of Wisconsin). C'est aussi poser l'une des questions centrales des sciences sociales, à savoir les conditions du passage de l'analyse micro aux études macroéconomiques. Grâce au niveau intermédiaire qu'il représente, le secteur est peut-être l'une des clés de ce passage, si fondamental à ce stade des approches en termes de régulation.

Il ne faudrait pas pour autant en oublier le chantier des recherches historiques. A la réflexion apparaissent ainsi d'assez remarquables convergences de préoccupations et de méthodes avec les théoriciens du corporatisme au sens anglais et moderne du terme. On y retrouve la même détermination de rattacher les performances économiques aux caractéristiques de l'organisation politique et aux systèmes de représentation des intérêts. On songe aussi bien à Philippe C. Schmitter, Gerhard Lembruch, eds, 1979, *Trends Toward Corporatist Intermediation*, Londres, Sage publications, qu'à Suzanne D. Berger, ed., 1981, *Organizing Interest in Western Europe*, Cambridge University Press, sans oublier Peter J. Katzenstein, 1984, *Corporatism and Change*, Ithaca, Cornell University Press. Une mise en correspondance avec les approches de la régulation permettrait de mieux comprendre les origines du fordisme et la dialectique subtile qu'il entretient avec les régimes corporatistes de l'entre-deux-guerres. Elle autoriserait aussi une meilleure compréhension des forces et des limites du modèle social-démocrate et de ses diverses variantes. A la lumière des transformations des idées des partis socialistes intervenues dans les années quatre-vingts, c'est une perspective essentielle qui s'ouvre ainsi : après les désillusions du libéralisme, quelles seront les formes de représentation des intérêts dans les économies capitalistes avancées, qui permettraient de surmonter la crise du fordisme ?

En termes plus académiques et pour revenir aux recherches françaises, que sont

devenues les percées de l'École française des Annales? Après avoir conquis nombre de nouveaux territoires, étendu ses méthodes, mis en œuvre de façon créative la plupart des avancées des autres sciences sociales, les historiens n'ont-ils pas déserté l'histoire économique et sociale des grands maîtres du passé? Peut-on se contenter d'une cliométrie, d'une économétrie rétrospective et de l'utilisation en histoire des modèles que forgent, tout à fait indépendamment, les économistes théoriciens contemporains, qu'ils le veuillent ou non immergés dans l'« air du temps »? Pour leur part, les « régulationnistes » continuent à privilégier des travaux historiques et théoriques, plus ouverts sur les institutions, les changements structurels et institutionnels, considérés comme autant d'ingrédients d'une théorie économique à venir. N'est-il pas concevable de redéfinir aujourd'hui un nouveau programme de recherches qui associeraient historiens, anthropologues, juristes, sociologues et économistes? Les approches de la régulation sont ouvertes à une telle ambition, pourvu que ces convergences pluridisciplinaires sachent définir, cas par cas, des domaines et des questions délimités avec précision.

Autant de champs ouverts à des recherches ultérieures qui, il faut l'espérer, seront stimulées par la rencontre de Barcelone. Souhaitons que, au-delà même de ses imperfections — peut-être même grâce à elles — cette conférence favorise une telle visée. De la séance conclusive a émergé une question aussi cruciale que difficile : peut-on analyser le déroulement et les conditions de dépassement de la présente crise, sans les délais... et le confort de l'illusion téléologique qu'autorise le recul historique? C'est l'un des défis adressés aux sciences sociales : bien que s'étant considérablement étendues, ramifiées et sophistiquées, ne sont-elles pas fort désemparées devant l'ampleur et la complexité des transformations dont les sociétés contemporaines sont l'objet depuis deux décennies? A leur manière, et de façon encore partielle, les approches de la régulation pourraient constituer l'un des ingrédients du « melting pot » dont devrait sortir un renouveau des sciences sociales critiques.

Robert BOYER,  
*C.E.P.R.E.M.A.P.-C.N.R.S.-E.H.E.S.S.*